

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 2 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) À
HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION RELATIVE À L'EXAMEN DU PLAN DIRECTEUR DE TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE QUÉBEC (TEQ)**

Demande d'électricité

- 1. Références :**
- (i) Pièce [B-0005](#), p. 208;
 - (ii) Pièce [B-0005](#), p. 209;
 - (iii) Pièce [B-0105](#), p. 47;
 - (iv) État d'avancement 2015 du plan d'approvisionnement 2014-2023 d'HQD - Pièce [Suivi 2015 du Plan d'approvisionnement 2014-2023](#), p. 9;
 - (v) État d'avancement 2018 du plan d'approvisionnement 2017-2026 d'HQD - Pièce [Suivi 2018 du Plan d'approvisionnement 2017-2026](#), p. 8;
 - (vi) Pièce [B-0085](#), p. 8.

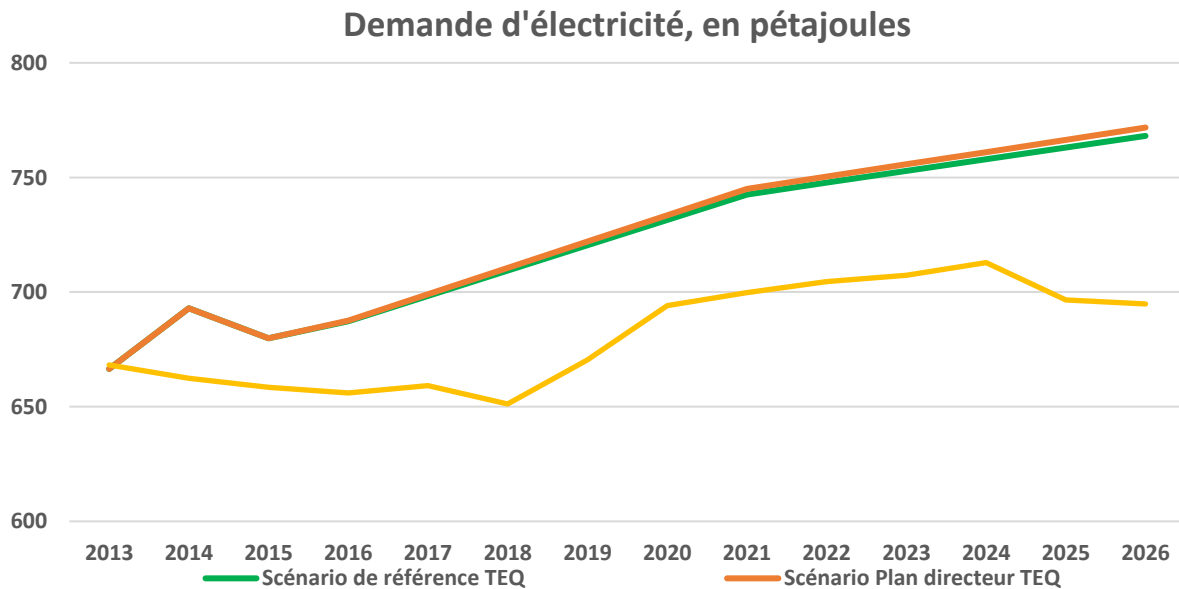
Préambule :

- (i) Prévision de la demande d'énergie au Québec pour tous les secteurs – scénario Plan directeur (en pétajoules), Électricité.
- (ii) Prévision de la demande d'énergie au Québec pour tous les secteurs – scénario Plan directeur (en pétajoules), Électricité.
- (iii) Effet du Plan directeur pour tous les secteurs – Électricité.
- (iv) Prévision des besoins en énergie (TWh), besoins visés par le plan d'approvisionnement d'HQD.
- (v) Prévision des besoins en énergie (TWh), besoins visés par le plan d'approvisionnement d'HQD.
- (vi) *« Concernant les valeurs historiques, les données de ventes publiées par Hydro-Québec ne prennent pas en compte par définition l'électricité produite par certaines entreprises pour leurs besoins, notamment les alumineries à partir de leurs barrages ou les papetières qui font de la cogénération. [...] L'autoproduction des entreprises industrielles pourrait expliquer l'écart observé.*

Concernant l'écart dans les valeurs prévues, il y a plusieurs nuances à apporter. D'abord, les prévisions de TEQ et d'Hydro-Québec sont ancrées sur des données historiques différentes (voir l'explication du paragraphe précédent). Ensuite, plusieurs mesures du Plan directeur incluses dans le scénario Plan directeur et ayant un impact sur la demande d'électricité n'ont

probablement pas été prises en compte dans la prévision présentée dans le Plan d'approvisionnement d'Hydro-Québec. Et à l'inverse, des programmes d'efficacité énergétique présentés dans l'État d'avancement 2017 du Plan d'approvisionnement 2017-2026 d'Hydro-Québec n'ont pas été inclus dans le scénario Plan directeur. [...] Enfin, les modèles utilisés par les deux organisations et la méthodologie qu'ils sous-tendent sont différents. » [nous soulignons]

Sur les bases des références (i) à (v), la Régie présente le graphique ci-dessous, représentant la demande d'électricité au Québec, sur la période 2013-2026.



Note : Pour les scénarios de TEQ, la Régie a calculé les données pour les années 2017-2020 par interpolation linéaire entre les années 2016 et 2021. La même méthode est appliquée pour les années 2022 à 2025, par interpolation entre les années 2021 et 2026.

Demandes :

- 1.1 Veuillez indiquer si le suivi 2018 du Plan d'approvisionnement 2017-2026 d'HQD tenait compte des mesures du Plan directeur ayant un impact sur la demande d'électricité (référence (vi)). Sinon, veuillez justifier.
- 1.2 Veuillez présenter une liste des programmes d'efficacité énergétique inclus dans l'État d'avancement 2018 du Plan d'approvisionnement 2017-2026 d'HQD qui n'ont pas été inclus dans le scénario Plan directeur (référence (vi)).
- 1.3 Veuillez présenter une liste des mesures du Plan directeur qui n'ont pas été prises en compte dans l'État d'avancement 2018 du Plan d'approvisionnement 2017-2026 d'Hydro-Québec (vi).

1.4 Veuillez expliquer l'écart entre les prévisions de TEQ et celles d'HQD quant au niveau de la demande d'électricité à l'horizon 2023, qui culmine à 6,5 %.

1.4.1. Le cas échéant, veuillez commenter la capacité du plan d'approvisionnement d'HQD à rencontrer la demande d'électricité à l'horizon 2023, telle qu'établie par TEQ.

Demande d'énergie pour le secteur industriel

- 2. Références :**
- (i) Pièce [B-0005](#), p. 204;
 - (ii) Pièce [B-0005](#), p. 205;
 - (iii) Pièce [B-0105](#), p. 46;
 - (iv) État d'avancement 2015 du plan d'approvisionnement 2014-2023 d'HQD - Pièce [Suivi 2015 du Plan d'approvisionnement 2014-2023](#), p. 37;
 - (v) État d'avancement 2018 du plan d'approvisionnement 2017-2026 d'HQD - Pièce [Suivi 2018 du Plan d'approvisionnement 2017-2026](#), p. 35;
 - (vi) Pièce [B-0085](#), p. 8.

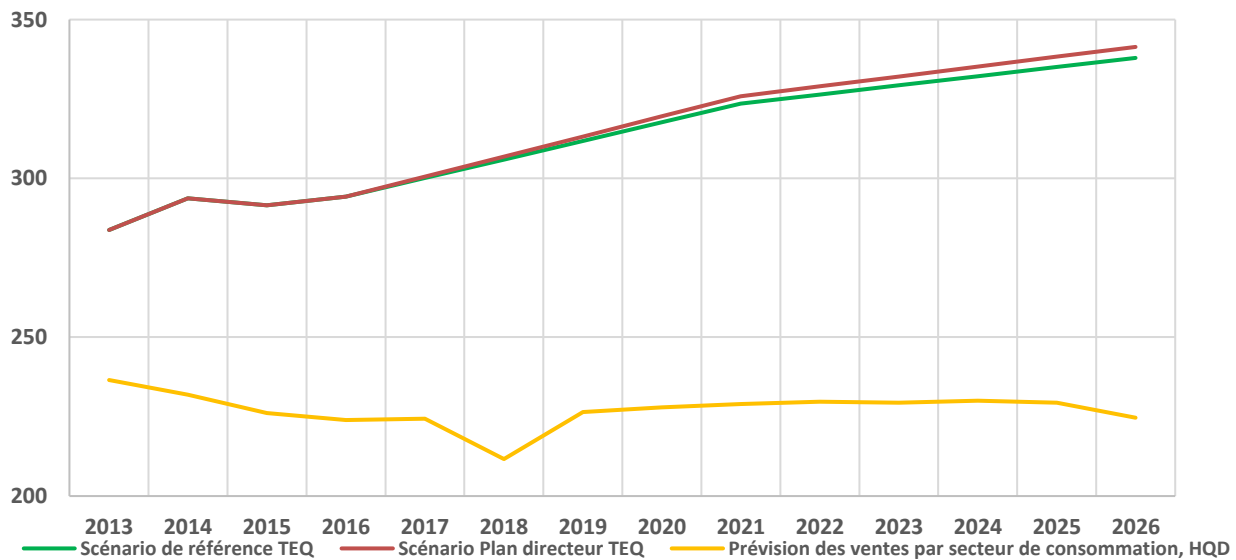
Préambule :

- (i) Prévision de la demande d'énergie au Québec pour le secteur industriel – scénario Plan directeur (en pétajoules), Électricité;
- (ii) Prévision de la demande d'énergie au Québec pour le secteur industriel – scénario Plan directeur (en pétajoules), Électricité;
- (iii) Effet du Plan directeur sur le secteur industriel – Électricité
- (iv) Prévision des ventes par secteurs de consommation (TWh), État d'avancement 2015, Industriel PME et Industriel Grandes entreprises;
- (v) Prévision des ventes par secteurs de consommation (TWh), État d'avancement 2018, Industriel PME et Industriel Grandes entreprises;
- (vi) « Concernant les valeurs historiques, les données de ventes publiées par Hydro-Québec ne prennent pas en compte par définition l'électricité produite par certaines entreprises pour leurs besoins, notamment les alumineries à partir de leurs barrages ou les papetières qui font de la cogénération. [...] L'autoproduction des entreprises industrielles pourrait expliquer l'écart observé.

Concernant l'écart dans les valeurs prévues, il y a plusieurs nuances à apporter. D'abord, les prévisions de TEQ et d'Hydro-Québec sont ancrées sur des données historiques différentes (voir l'explication du paragraphe précédent). Ensuite, plusieurs mesures du Plan directeur incluses dans le scénario Plan directeur et ayant un impact sur la demande d'électricité n'ont probablement pas été prises en compte dans la prévision présentée dans le Plan d'approvisionnement d'Hydro-Québec. Et à l'inverse, des programmes d'efficacité énergétique présentés dans l'État d'avancement 2017 du Plan d'approvisionnement 2017-2026 d'Hydro-Québec n'ont pas été inclus dans le scénario Plan directeur. [...] Enfin, les modèles utilisés par les deux organisations et la méthodologie qu'ils sous-tendent sont différents. » [nous soulignons]

Sur les bases des références (i) à (v), la Régie présente le graphique ci-dessous, représentant la demande d'électricité pour le secteur industriel au Québec, sur la période 2013-2026.

Demande d'électricité, secteur industriel, en pétajoules, 2013-2026



Note : Pour les scénarios de TEQ, la Régie a calculé les données pour les années 2017-2020 par interpolation linéaire entre les années 2016 et 2021. La même méthode est appliquée pour les années 2022 à 2025, par interpolation entre les années 2021 et 2026.

La Régie constate que l'évaluation de la demande d'électricité en 2013 par TEQ est supérieure de 20 % à celle d'HQD. La Régie constate aussi que cet écart augmente sur l'horizon du Plan directeur et atteint 44 % en 2023. Cette divergence est la même, pour le Scénario de référence ou le Scénario Plan directeur de TEQ, tel qu'indiqué aux références (i) et (ii).

Demandes :

- 2.1 Veuillez présenter une liste des programmes d'efficacité énergétique relatifs au secteur industriel, pris en compte dans l'État d'avancement 2018 du Plan d'approvisionnement 2017-2026 d'HQD, qui n'ont pas été inclus dans le scénario Plan directeur (référence (vi)).
- 2.2 Veuillez présenter une liste des mesures relatives au secteur industriel du Plan directeur, qui n'ont pas été prises en compte dans l'État d'avancement 2018 du Plan d'approvisionnement 2017-2026 d'Hydro-Québec (référence (vi)).
 - 2.2.1. Veuillez notamment indiquer si HQD a pris en compte les éventuelles conversions à l'électricité dans le secteur industriel, dues au programme ÉcoPerformance de TEQ, à la référence (v).
- 2.3 Veuillez expliquer l'écart entre les prévisions de TEQ et celles d'HQD quant au niveau de la demande d'électricité pour le secteur industriel, à l'horizon 2023.
 - 2.3.1. Le cas échéant, veuillez commenter la capacité du plan d'approvisionnement du Distributeur à rencontrer la demande d'électricité à l'horizon 2023, telle qu'établie par TEQ.